

## LES NUCULES DES SABLES DE WEMMEL

(Fig. 1 à 7.)

Par EM. VINCENT

Les espèces de Nucules rencontrées jusqu'à présent dans les sables de Wemmel sont au nombre de trois. On en connaît généralement que deux; la troisième a été oubliée dans la plupart des listes qui ont paru après sa description, bien que ce ne soit vraiment pas une rareté : nous l'avons, en effet, recueillie dans presque tous les gisements fossilières des sables de Wemmel et nous en possédons plus de vingt-cinq exemplaires. D'autre part, l'une des deux autres espèces n'a jamais été figurée. Nystr., en effet, suivant un procédé regrettable appliqué dans son mémoire couronné, regrettable parce qu'il s'oppose à toute vérification de la part d'un auteur étranger dépourvu de pièces de comparaison, et qui consiste à donner, à la place de la description et de la figuration des fossiles belges, la copie de l'une et de l'autre de la forme étrangère à laquelle il rapporte l'espèce indigène, a donné pour l'une des Nucules des Sables de Wemmel la description et la figure de *Nucula margaritacea*, tirées de la *Description des coquilles fossiles des environs de Paris*, par DESHAYES.

***Nucula lunulata* Nystr.**

- Nucula fragilis*, GALEOTTI, 1835, *Constit. géogn. prov. Brabant*, p. 155, n° 125.  
 — *lunulata*, NYSTR., 1845, *Coq. et polyp. foss. terr. tert. Belgique*, p. 231,  
     pl. 18, fig. 4.  
 — — LE HON in LYELL, 1852, *Tert. strata of Belgium and French Flanders*. Traduction, p. 106.  
 — — LE HON, 1862, *BULL. SOC. GÉOL. FRANCE*, (2), t. 19, p. 826.  
 — — NYSTR. in DEWALQUE, 1868, *Prodrome descript. géol. Belgique*,  
     p. 406.  
 — — G. VINCENT et LEFÈVRE, 1873, *Note sur la faune laekenienne*, etc.  
     (ANN. SOC. MALAC. BELGIQUE, t. 7, p. 72, n° 22).  
 — — RUTOT et G. VINCENT, *Coup d'œil*, etc. (ANN. SOC. GÉOL. BELGIQUE, t. 6, p. 143).  
 — *subovata*, MUNIER-CHALMAS in CAREZ et MONTHIERS, 1879 (BULL. SOC. GÉOL. FRANCE (3), t. 7, p. 633).  
 — *lunulata*, RUTOT et G. VINCENT in MOURLON, 1881, *Géol. de la Belgique*,  
     t. 2, p. 188.  
 — — E. VINCENT, 1892 (ANN. SOC. ROY. MALAC. BELGIQUE, t. 27,  
     p. xxxix, fig. 1)

Coquille ovalaire, subtronquée et faiblement sinuuse en arrière, peu convexe, très inéquivalérale. Crochet peu saillant, fortement penché vers l'arrière, situé aux cinq sixièmes environ de la longueur. Bord dorsal antérieur déclive et à peine arqué, décrivant un léger coude à hauteur de la terminaison de la ligne des dents, puis passant rapidement au bord palléal, qui est largement arqué; bord dorsal postérieur convexe, un peu sinueux au-dessus du point de jonction avec le bord ventral. Surface couverte, sauf près du crochet, d'une striation rayon-

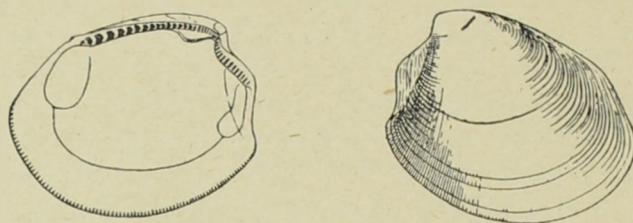


Fig. 1 et 2. — *Nucula lunulata* Nyst,  $\times 2$ .

nante bien marquée, recoupée de crans de croissance et de faibles stries d'accroissement, lesquelles se relèvent en rides assez régulières près du bord dorsal antérieur, en avant de l'angle décurrent postérieur et sur le corselet. Lunule étroite, lancéolée, assez bien marquée, limitée par un angle arrondi, sur le versant externe duquel la coquille est un peu aplatie. Corselet convexe, saillant, bordé d'une faible rigole le long de l'angle décurrent qui descend du crochet à l'extrémité postérieure. Charnière peu épaisse, portant de vingt à vingt-cinq dents en avant et, en arrière, une série d'environ dix dents en une ligne faiblement concave ou presque droite. Cuilleron généralement assez étroit, bordé d'une dent sur la valve gauche et d'une fossette sur la valve droite, divergeant ordinairement peu du bord dorsal. Impressions musculaires ovalaires, peu marquées. Bord des valves crénelé.

Dimensions : longueur, 15 millimètres; hauteur, 12.5 millimètres; épaisseur, 4 millimètres

Cette espèce se rapproche, par le contour, des *N. subovata*, du Calcaire grossier, *N. ampla*, de Barton et *N. sulcifera* de l'Oligocène inférieur d'Allemagne. Les deux premières sont lisses, dépourvues donc d'une striation rayonnante et de rides. Quant à la troisième, elle est plus allongée, a le bord palléal moins arqué et la ligne dentaire antérieure plus longue.

*N. lunulata* des Sables movens du bassin de Paris en a été séparé depuis longtemps, pour devenir *N. Cossmanni*.

**Nucula nystana** LE HON.

*Nucula nystana*, LE HON in NYST et LE HON, 1862, *Descript. succ. de quelques nouv. esp. anim. et végét. du terr. tert. éoc. des environs de Bruxelles*, p. 7, n° 14.

— — — LE HON, 1862, *BULL. SOC. GÉOL. FRANCE* (2), t. 19, p. 826.  
— — — NYST in DEWALQUE, 1868, *Prodrome*, etc., p. 406.

« Coquille ovale, transverse et oblique, légèrement déprimée et couverte de sillons transverses très réguliers qui la feraient prendre pour le *Pectunculus nuculatus*, si l'on ne reconnaissait en elle la charnière des Nucules : ces sillons sont traversés par de fines stries longitudinales peu apparentes et légèrement courbées; intérieurement cette espèce est nacrée comme ses congénères, et ses bords sont crénelés. La lunule est assez fortement prononcée et couverte de fines stries.

« Longueur, 6 millimètres sur 7 millimètres de largeur.

« Fossile de Laeken. (LE HON.) »

A la description un peu sommaire de LE HON nous ajouterons que

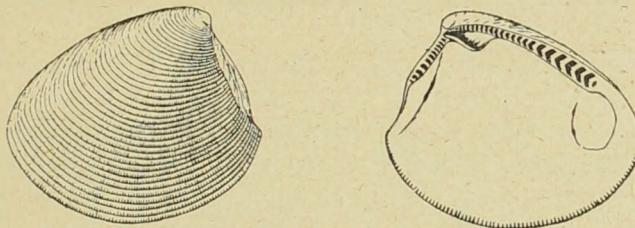


Fig. 3 et 4. — *Nucula nystana* LE HON, X 5.

les valves, triangulaires, ont : le crochet situé aux cinq sixièmes de la longueur; les côtes concentriques inversement imbriquées, parfois un peu irrégulières aux extrémités et croisées par une striation rayonnante bien marquée; une charnière comprenant environ dix dents en arrière, vingt en avant, ces dernières s'élargissant rapidement, et un cuilleron assez large; une lunule peu nette, étroite et lancéolée, limitée par un angle arrondi sur le versant externe duquel s'observe une très faible dépression; un corselet convexe et saillant au milieu, circonscrit par un sillon peu profond et assez large, provoquant la formation d'une sinuosité plus ou moins accentuée du contour au côté postérieur, qui est obtusément pointu à son extrémité; des impressions musculaires ovalaires, peu marquées.

La plus grande valve que nous possédons mesure : longueur, 6.5 millimètres; hauteur, 5.5 millimètres; épaisseur, 1.5 millimètre.

Il est entendu que, le crochet étant opisthogyre chez les Nucules, la

lunule dont il est question dans la description de LE HON n'est autre que le corselet; ensuite, que ce que LE HON appelle la largeur est pour nous la longueur, et la longueur, la hauteur.

Cette petite espèce a comme analogue la nucule de Bracklesham rapportée fort probablement à tort par Wood à *N. minor* de DESHAYES (*Eocene Mollusca*, p. 114, pl. 18, fig 10), mais paraît avoir le bord dorsal antérieur moins long. *N. minor* véritable, des Sables moyens du bassin de Paris, est une espèce de très petites dimensions, qui se distingue, en outre, de la nôtre par le corselet plan, non circonscrit, et l'absence de stries rayonnantes à la surface des valves. *N. capillacea* DESH., du Calcaire grossier, a la costulation bien plus faible, à peine visible, formée d'ailleurs de stries sublameuses plutôt que de côtes.

#### ***Nucula laekenensis*, nov. sp.**

- Nucula margaritacea* (*pro parte*), GALEOTTI, 1837, *Mém. const. géognost. prov. Brabant*, p. 155, n° 122, pl. 3, fig. 14.
- — *NYST*, 1845, *Coq. et polyp. foss. terr. tert. de Belgique*, p. 220 (pas la figure).
- — LE HON in LYELL, 1852, *Tert. strat. of Belgium and French Flanders*. Traduction, p. 106.
- — LE HON, 1862, *BULL. SOC. GÉOL. FRANCE* (2), t. 19, p. 826.
- *parisiensis*, NYST et LE HON in D'OMALIUS, 1868, *Précis élém. de géol.*, p. 606.
- — NYST in DEWALQUE, 1868, *Prodrome descript. géol. de la Belgique*, p. 406.
- — G. VINCENT et LEFÈVRE, 1873, *Note sur la faune laekenienne* (ANN. SOC. MALAC. BELGIQUE, t. 7, p. 72, n° 21).
- *similis*, RUTOT et G. VINCENT, 1879, *Coup d'œil*, etc. (ANN. SOC. GÉOL. BELGIQUE, t. 6, Mém., p. 143).
- — RUTOT et G. VINCENT in MOURLON, 1881, *Géol. de la Belgique*, t. 2, p. 188.
- *Dixoni*, G. VINCENT in RUTOT, 1883, *Explic. de la feuille de Bruxelles* (au 1/20.000), p. 199.

Coquille ovalaire, peu convexe, inéquilatérale, obliquement tronquée et terminée en pointe arrondie au côté postérieur. Crochet petit, très peu saillant, fortement incliné, situé aux trois quarts de la longueur. Bord dorsal antérieur déclive, très légèrement arqué près du crochet, presque rectiligne plus loin, se recourbant rapidement pour passer au bord palléal, qui est très courbé sauf à l'arrière et rencontre le dorsal postérieur sous un angle presque droit, mais toutefois arrondi au sommet. Côté dorsal postérieur à peu près droit, communément très faible-

ment coudé vers le dehors, à la hauteur de la terminaison de la série des dents. Surface lisse, traversée seulement de stries rayonnantes obscures, plus visibles près du bord ventral, et de quelques stries et crans d'accroissement. Lunule éloignée des crochets, étroite, lancéolée, bien limitée par un angle arrondi, au dehors duquel on remarque souvent un second angle très obscur, aboutissant à l'extrémité de la valve.

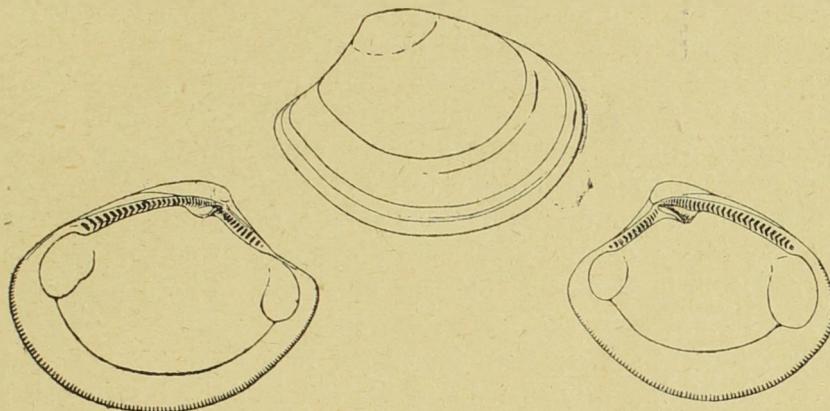


Fig. 5, 6 et 7. — *Nucula laekenensis*, nov. sp.  $\times 2$ .

Corselet ovalaire, presque plan, à peine convexe au milieu, limité par un angle décurrent décrivant une ligne légèrement concave. Charnière formée, à l'arrière, de dix à douze dents en série presque droite; à l'avant, de vingt-cinq à vingt-huit dents, avec élargissement de celles qui s'élèvent le long de la moitié antérieure du cuilleron. Celui-ci occupe environ la moitié de l'espace séparant les deux bords cardinaux et fait assez fort saillie dans la cavité umbonale; son bord postérieur, sur la valve gauche, s'épaissit en un fort dentelon, qui s'emboîte dans une fossette de la valve opposée, fossette bordée de part et d'autre par un dentelon beaucoup moins prononcé que le précédent, mais plus fort que les dents voisines. Impressions musculaires ovalaires, faiblement imprimées, réunies par une ligne palléale assez distante du bord des valves, lequel est crénelé.

Notre plus grand exemplaire mesure 19 millimètres de long sur 14.5 millimètres de haut et 4 millimètres d'épaisseur; un autre, 17 millimètres de long sur 14.5 millimètres de haut.

Cette espèce appartient au même groupe que *N. parisiensis* DESH., du Calcaire grossier parisien. Elle en est très voisine, mais s'en distingue par la convexité et l'inéquilité moindres, le corselet plus plan, la présence d'une lunule bien marquée, limitée par un angle net.

Elle se distingue de *N. mixta* par la moindre convexité, la charnière moins massive, l'angle apical plus ouvert, l'angle limite du corselet moins accusé; de *N. Cossmanni*, des Sables moyens, par le corselet moins convexe, la netteté moindre de l'angle qui le borde, parce qu'il n'existe pas ici de rigole qui le longe, la lunule plus nette; de *N. secularis*, du Bois-Gouet, par le bord dorsal postérieur moins excavé, le cuilleron plus large et moins parallèle au bord dorsal, l'obliquité moins prononcée de la dent du cuilleron, l'absence de rigole le long de l'angle limitant le corselet, la nature de la striation rayonnante.

Une forme extrêmement voisine est le *N. rugulosa* VON KOEN., de l'Oligocène inférieur. Nos exemplaires du Tongrien inférieur de Grimbergen sont seulement plus allongés, plus pointus en avant.

Notre espèce a été assimilée à tort à *N. similis* Sow., de Barton, qui est une coquille bien différente, plus aplatie, avec corselet creusé d'une rigole, la région dorsale antérieure autrement formée, l'angle apical plus étroit, le bord dorsal antérieur plus long, le bord palléal moins relevé à l'avant et la charnière différente.

Wood, jugeant sur le dessin fourni par Nyström — dessin qui n'est pas une représentation originale du fossile des Sables de Wemmel, mais une copie du dessin du *N. parisiensis* (olim *N. margaritacea*) donné par DESHAYES — l'a rapprochée de *N. Dixoni* Sow. de Bracklesham. Nous ne connaissons cette espèce que par l'ouvrage de l'auteur anglais; mais elle aurait le côté dorsal antérieur plus long, une charnière plus forte, plus épaisse et les impressions musculaires plus petites.

---